

VITRÉ  
COMMUNAUTÉ

**STAGE DE  
PERFECTIONNEMENT  
GARDIEN  
FOOTBALL**


>> U11 > U19

*Kévin Aubeneau - gardien de l'ASV*

**4 MAI 2018**

À VITRÉ  
Terrain Saint Étienne.

Vitré Communauté propose un stage football pour les gardiens (U11-U19) le 4 mai à Vitré, terrain Saint-Étienne, en présence du gardien de l'ASV (National 2) : Kévin Aubeneau et de l'entraîneur des gardiens de l'ASV : Stéphane Viseux.



**Horaires** 9h30 - 16h30 (accueil assuré de 9h à 9h30).

**Tarif** 12 € (chèque à libeller à l'ordre du service Sport-Jeunesse).

**Pique-nique** à prévoir.

**Équipement** : tenue de sport, chaussures de football.

## **IMPORTANT**

**Pour s'inscrire à ce stage votre enfant doit obligatoirement être licencié pour l'année sportive 2017/2018 (il n'est pas nécessaire de fournir la copie de la licence).**

**Bon stage  
et à bientôt ...**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**STAGE DE PERFECTIONNEMENT**  
**FOOTBALL**

À compléter et à retourner **impérativement pour le 20 avril 2018** à :  
Vitré Communauté - BP 20613 - 16 bis Bd des Rochers - 35506 Vitré cedex  
E-mail : animationsportive@vitrecommunaute.org - Tél. : 02 99 74 52 61

Nom du jeune : ..... Prénom : .....

Fille  Garçon  Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / .....

Adresse : .....

.....

Téléphone Domicile : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Club : .....

**AUTORISATION PARENTALE**  
**OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS**

Je soussigné(e) M., Mme ..... autorise mon fils, ma fille  
(nom et prénom) ..... à participer  
au stage de perfectionnement pour les gardiens (U11-U19) organisé le 4 mai  
2018 à Vitré, à rentrer seul(e) au domicile et décharge la direction du stage de  
toute responsabilité pour tout incident ou tout accident du fait du mineur lui-  
même, et autorise le directeur ou le directeur-adjoint du stage à faire pratiquer  
toute intervention chirurgicale d'urgence.

J'autorise Vitré Communauté à utiliser librement les photos/vidéos de mon  
enfant qui seront prises dans le cadre de ces activités (sans demander ni  
rémunération, ni droit d'utilisation). Les éventuels commentaires ou légendes  
accompagnant la reproduction ou la représentation de photos/vidéos  
ne devront pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation. Cette  
autorisation est valable pour une durée de 5 ans.

À .....,

le ..... 2018.

Signature des parents, précédée de la mention  
«lu et approuvé».